

# Questions fréquemment posées (FAQ)

---

## Qu'est-ce que My Ride du DFTA ?

Le Département d'aide aux personnes âgées de la ville de New York (DFTA) propose un transport à la demande pour les adultes âgés et les personnes porteuses de handicap. Les participants pourront planifier ou demander un transport en temps réel directement via une application mobile.

## Qui est éligible au transport ?

Les adultes âgés de 60 ans et plus, ainsi que les personnes porteuses de handicap âgées de 18 ans et plus, vivant dans les districts communautaires (CD) suivants pourront déposer leur candidature : Queens 6, 7, 10, 12 et 14 ; Bronx 4, 5, 8 et 10 ; Brooklyn 5, 13, 15, 16 et 17.

## Pourquoi ces districts communautaires ont-ils été sélectionnés ?

Ces districts communautaires ont été sélectionnés car ils remplissent au moins un des critères suivants : taux de pauvreté élevé, ou forte densité d'adultes âgés et de personnes handicapées, ou possibilités de transports limitées. De plus, ils n'ont jamais participé à un pilote géré par le DFTA dans le domaine des transports.

## Quels justificatifs sont nécessaires pour vérifier mon éligibilité ?

En cas de sélection, tous les participants devront soumettre un formulaire d'identification émis par le gouvernement pour être inscrits. Les preuves d'âge et d'identité acceptées sont les suivantes :

- Permis de conduire ou permis d'apprenti conducteur du Département des véhicules motorisés de l'État de New York (NYS), ou
- Carte d'identification de non conducteur du Département des véhicules motorisés de NYS, ou
- Permis de conduire ou carte d'identification de non conducteur du Département d'État américain, ou
- ID NYC, ou
- Passeport, ou
- Copie d'un certificat de naissance doté d'un cachet officiel

ET

Preuve de résidence dans les zones ciblées, notamment :

- Permis de conduire ou permis d'apprenti conducteur du Département des véhicules motorisés de l'État de New York (NYS), ou
- Facture d'eau, d'électricité ou de téléphone, ou
- Carte d'assurance, ou
- Carte d'électeur

En cas de sélection, les candidats âgés de 18 ans et plus porteurs de handicap devront **également fournir une preuve d'éligibilité pour être inscrits**. La liste suivante contient quelques exemples de documents acceptés :

- Lettre d'allocation de l'Administration des sécurité sociale, ou
- Copie de la carte Access-A-Ride de la MTA, ou
- Déclarations ou lettres sur papier à en-tête d'un professionnel de la santé, ou
- Déclarations, documents ou lettres d'une agence de réinsertion professionnelle de l'État (c'est-à-dire ACCES-VR ou NYSCB), ou
- Certification du Bureau pour les personnes porteuses de handicaps développementaux de l'État de New York (OPWDD) prouvant que le candidat est éligible à bénéficier des services d'un programme que l'État autorise, gère, certifie ou finance ; ou une carte d'identification de l'OPWDD, ou
- Copie d'un permis de stationnement pour personnes handicapées du Département des transports de la ville de New York

## Quand débute le programme ?

Les candidatures pour participer au programme seront ouvertes **du Août 15, 2022 au septembre 9, 2022**.

## Où puis-je aller ?

Les participants peuvent demander un transport vers et à partir de n'importe quel endroit dans les cinq arrondissements, et les comtés de Nassau et de Westchester. *DFTA My Ride* peut être utilisé à n'importe quelle fin, notamment pour se rendre à des rendez-vous médicaux, rendre visite à la famille et aux amis, aller au supermarché ou au centre commercial.

## Les déplacements sont-ils possibles le week-end, les soirs et les jours fériés ?

Le programme proposera un service de voiturage 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et acceptera aussi bien les réservations à l'avance ainsi que les demandes de dernière minute.

## Comment puis-je demander un transport ?

Les participants auront plusieurs options pour demander un transport. Les transports peuvent être commandés par le biais de l'application mobile pour les utilisateurs d'iPhone ou d'Android, via le site Internet ou par téléphone.

## Les pourboires sont-ils inclus ?

L'intégralité des frais associés au transport sont couverts, y compris les pourboires et les péages.

## Est-ce qu'une autre personne peut se déplacer avec moi ?

Les personnes accompagnant le participant n'auront aucun supplément à payer. Toutefois, le nombre de personnes accompagnant le participant ne doit pas excéder le nombre de sièges disponibles dans le véhicule fourni.

## Est-il possible d'effectuer un aller-retour ?

Les participants ne pourront pas réserver un déplacement aller-retour. En revanche, ils peuvent commander un transport à partir du lieu auquel ils ont été déposés.

## Comment déposer une candidature ?

Les candidats déposeront leur candidature au programme *DFTA My Ride* en ligne. Le dossier de candidature est accessible sur [www.nyc.gov/aging/myride](http://www.nyc.gov/aging/myride). Veuillez suivre les instructions et remplir entièrement le formulaire.

Si vous soumettez votre candidature par courrier, veuillez prévoir un délai de huit (8) jours entre la date d'envoi et la réception. Nous n'endossons aucune responsabilité pour les éventuels courriers égarés par la poste ou les dossiers de candidatures reçus après la date limite. Veuillez envoyer le dossier à :

NYC Department for the Aging  
DFTA My Ride  
2 Lafayette Street, 2nd Floor  
New York, New York 10007

S'ils sont sélectionnés pour participer, tous les candidats devront soumettre des justificatifs permettant de vérifier leur âge, leur handicap et leur lieu de résidence.

### Quelles ont les options de véhicules ? Avez-vous des véhicules accessibles en fauteuil roulant (WAV) ?

Des véhicules accessibles en fauteuil roulant (WAV) peuvent être commandés au même titre que des véhicules standard. Les participants pourront préciser s'ils ont besoin ou non une voiture accessible en fauteuil roulant dans les paramètres de leur profil sur l'application, le site Internet ou par téléphone.

### Les animaux d'assistance sont-ils autorisés ?

Oui. Les personnes avec un animal d'assistance sont protégées contre les discriminations dans les lieux publics par les lois, règles ou réglementations municipales, fédérales et de l'État.

### Comment et quand les candidats seront-ils informés de leur sélection ?

Les candidats éligibles seront sélectionnés au hasard par le biais d'une loterie pour participer au programme. Les candidats qui n'ont pas été sélectionnés seront placés sur liste d'attente et informés si une place se libère. Les candidats sélectionnés pour participer au pilote seront informés d'ici **fin septembre à début Octobre**, par e-mail et/ou courrier contenant les instructions relatives à l'inscription au programme.